

COMMUNAUTE DE COMMUNES FALAISES DU TALOU

PROGRAMME LOCAL DE
PREVENTION DES DECHETS
MENAGERS ET ASSIMILES

2022-2027

Falaises
du Talou

COMMUNAUTE
DE COMMUNES



COLLECTE DES DECHETS

PROGRAMME D'ACTION

Gestion et Valorisation des déchets
Dernière mise à jour le 25/10/2022

Le diagnostic du territoire et les ateliers de concertation ont permis de construire un programme d'actions dont l'objectif est de **réduire de 10%** la quantité de DMA produite sur le territoire, soit une réduction de 69,5 kg par habitant par an sur les tonnages 2017 d'ici 2027.

Le programme d'action retenu s'inscrit dans les sept axes thématiques ADEME :

- 1- Eco-exemplarité
- 2- Sensibilisation
- 3- Réduction par les outils économiques
- 4- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- 5- Evitement des bio-déchets
- 6- Augmentation de la durée de vie des produits
- 7- Consommation responsable

Chaque action du programme local de prévention des déchets est détaillée ci-après. Il est à noter que ces fiches-actions sont amenées à évoluer en fonction de l'avancée du programme, des contraintes matérielles, des résultats et ajustements de programme opérés chaque année. Les fiches présentées dans ce document sont donc régulièrement mises à jour et de nouvelles fiches-actions peuvent être intégrées au cours du programme.

FICHES ACTIONS

(en jaune les fiches rédigées, en cours de rédaction ou programmées au 20/10/2022)

1. Eco-exemplarité
 - 1.1. Sensibiliser les services de la collectivité et les acteurs des administrations à la prévention des déchets
 - 1.2. Promouvoir l'autogestion des espaces verts communaux et intercommunaux
 - 1.3. Eco-responsabiliser les événements externes et internes
2. Sensibiliser
 - 2.1. Mettre en place une opération « caddie Malin »
 - 2.2. Organiser des ateliers « zéro déchet » de fabrication et d'utilisation des produits du quotidien
 - 2.3. Faire connaître les objets et produits durables méconnus par les goodies
 - 2.4. Mettre en place une rubrique « on a testé pour vous »
3. Réduction par les outils économiques
4. Lutte contre le gaspillage alimentaire
 - 4.1. Accompagner les établissements scolaires à la réduction du gaspillage alimentaire
 - 4.2. Mettre en place une opération « frigo solidaire »
 - 4.3. Proposer des cours de cuisine avec les restes alimentaires
 - 4.4. Promouvoir le développement de l'application « too good to go »
5. Evitement des Biodéchets
 - 5.1. Promouvoir le compostage individuel
 - 5.2. Broyage de végétaux et distribution de paillage en déchetterie
 - 5.3. Mise en place de digesteurs biomécaniques
 - 5.4. Subventionnement de matériel de jardinage durable
 - 5.5. Organiser une opération lombricompostage
 - 5.6. Mettre en place des poulaillers dans des écoles témoins
6. Augmentation de la durée de vie des produits
 - 6.1. Mettre en place une zone d'échange en déchetterie
 - 6.2. Mettre en place un répar'café
 - 6.3. Editer un guide des réparateurs
 - 6.4. Organiser une bourse échange de livres
7. Consommation responsable
 - 7.1. Mettre en place une labellisation « développement durable »
 - 7.2. Mettre en valeur les producteurs locaux
 - 7.3. Lutte contre les imprimés non sollicités
 - 7.4. Organiser des ateliers de transmission de savoir-faire en jardinage
 - 7.5. Création et diffusion d'un guide de l'éco-citoyen
 - 7.6. Lancer une « opération quartier » pour la réduction des déchets

Action 1.1 : sensibiliser les services de la collectivité et les acteurs des administrations à la prévention des déchets – diffuser et implanter les outils et bonnes pratiques

Date d'actualisation de la fiche : 20/10/2022

Action en cours

Action projetée

Action terminée

Produits visés	Papiers bureautique, consommables
Public visé	Agents des collectivités
Pilote de l'action	CC Falaises du Talou
Tonnage concerné	50 t/an
Potentiel de réduction	250 t

Constat

La collectivité s'engageant dans la démarche de réduction des déchets via le Programme de prévention, il est indispensable de montrer l'exemple et de démontrer la faisabilité de la démarche dans toutes les activités, y compris professionnelles.

Description

Il s'agit de donner de la crédibilité à la démarche et de diffuser au sein des services de la collectivité les outils et les bonnes pratiques par la sensibilisation. La collectivité pourra ensuite servir d'exemple aux autres : communication des résultats, échanges sur les stratégies, les contraintes ou les avantages.

Cette démarche globale, passera par différentes attitudes à préconiser : entretien des bâtiments avec des produits éco-labellisés, promotion du recto/verso aux photocopieurs, limitation des copies grâce à la dématérialisation du courrier, réutilisation de papier en brouillon, stop pub...

Plan d'action

Il s'agit de définir les pistes de réduction avec les services et de mettre en œuvre un plan d'actions interne. Celui-ci sera diffusé aux collectivités en relation avec Falaises du Talou (communes, trésor public...) mais aussi aux habitants ainsi que son suivi.

Une sensibilisation par l'exemple.

Objectifs

- Réduction de 10% de la consommation de papier de bureautique
- Impulser la volonté de réalisation d'au moins trois gestes de prévention à la moitié des agents
- Montrer l'exemple en matière de réduction des déchets
- Sensibiliser le personnel à une meilleure gestion des déchets

Etapes clés de l'action

Etapes	Date de réalisation	Etat	Remarque
Réaliser un diagnostic des déchets produits par les services et identifier les marges de progrès			
Identifier les habitudes d'achat de consommables internes			
Mettre en place de la dématérialisation des courriers	2020	fait	

Identifier les actions à mettre en place dans les services			
Réaliser un suivi des indicateurs			
Diffuser les pratiques peu productrices de déchets auprès des communes membres, des habitants			

Moyens :

Sur le budget de fonctionnement :

Impressions / surcout extension logiciel : 500€/an

ETP : 0,5 sur l'ensemble du projet

Partenaires et relais mobilisés

- Les services internes de Falaises du Talou
- les élus et agents volontaires des 24 communes membres
- Les collectivités partenaires volontaires (mairies et mairies déléguées)
- Toutes les administrations du territoire

Indicateurs d'activités et d'impact

INDICATEURS DE MOYEN						
Année	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Indicateur 1	Temps consacré en interne					
Objectif	2 jours	2 jours	2 jours	2 jours	2 jours	2 jours
Résultat						
Remarque						
Indicateur 2	Cout de la mise en œuvre (€TTC/an)					
Objectif	500€	500€	500€	500€	500€	500€
Résultat						
Remarque						

INDICATEURS DE REALISATION						
Année	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Indicateur 1	Nombre de réunion du groupe d'échanges entre agents					
Objectif	1	1	1	1	1	1
Résultat						
Remarque						
Indicateur 2	Nombre d'actions réalisées en interne					
Objectif	3	3	3	3	3	3
Résultat						
Remarque						
Indicateur 3	Nombre d'actions réalisées en externe (retours d'expérience autres collectivités)					
Objectif	-	3	3	3	3	3
Résultat						
Remarque						

INDICATEURS DE PARTICIPATION						
Année	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Indicateur 1	Nombre d'agents sensibilisés à la prévention des déchets					
Objectif						
Résultat						
Remarque						
Indicateur 2	Nombres d'agents déclarant faire au moins 3 gestes de prévention					
Objectif	10%	20%	25%	30%	40%	50 %
Résultat						
Remarque						
Indicateur 3	Quantité de papier utilisé					
Objectif	-2%	-4%	-5%	-6%	-8%	- 10%
Résultat						
Remarque						
Indicateur 4	Part des collectivités du territoire contactées et sensibilisées					
Objectif			50%			100%
Résultat						
Remarque						

Mode de communication

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Mailing	Réunions d'échanges	Réseaux sociaux
Réseau professionnel	Formation interne des agents	Diffusion auprès des réseaux d'élus et de professionnels (maires / secrétaires de mairies...)
Invitations aux réunions		

COLLECTIVITÉ DES DÉCHETS
Action 1.2 : promouvoir l'autogestion des espaces verts communaux et intercommunaux

Date d'actualisation de la fiche : 17/06/2022

Action en cours

Action projetée

Action terminée

Produits visés	Déchets verts
Public visé	Agents espaces verts des collectivités membres
Pilote de l'action	CC Falaises du Talou
Tonnage concerné	5200 tonnes en 2021
Potentiel de réduction	500 tonnes par an

Constat

La collectivité s'engageant dans la démarche de réduction des déchets via le Programme de prévention, il est indispensable de montrer l'exemple et de démontrer la faisabilité de la démarche dans toutes les activités, y compris professionnelles.

Description

Il s'agit d'encourager la diffusion au sein des services techniques des communes membres de la collectivité les bonnes pratiques par la valorisation des pratiques déjà mises en place et la mise en réseau, l'échange d'astuces entre les services de gestion des espaces verts communaux.

Plan d'action

Il s'agit d'identifier les actions déjà mises en place par les services communaux et d'organiser des temps d'échanges et de présentation de ce que les différentes communes ont mis en place. L'échange permettra d'éviter les écueils, de faire les choix adaptés aux situations variées de définir les pistes de réduction ciblées et de rassurer les inquiétudes liées au changement de méthode.

Après une première phase d'identification des pratiques, Falaises du Talou organise une réunion intercommunale annuelle des services en charge de la gestion des espaces verts qui leur permettra de présenter aux autres leurs actions de réduction des déchets verts et d'échanger sur les contraintes et les avantages de celles-ci. C'est l'organisation d'un réseau thématique d'échanges et d'accompagnement au changement.

Objectifs

- Permettre les échanges intercommunaux d'astuces et bonnes pratiques – créer un réseau d'entraide « stop déchets verts »
- Montrer l'exemple aux habitants en matière de réduction des déchets
- Sensibiliser le personnel communal à une meilleure gestion des déchets verts

Etapes clés de l'action

Etapes	Date de réalisation	Etat	Remarque
Diffuser un questionnaire pour connaître les pratiques communales en matière de déchets verts			
Identifier des pratiques à faible production de déchets			
Organiser une réunion/visite de présentation annuelle des pratiques à faible production de déchets			
Sensibiliser par l'exemple des habitants			
Elaborer et diffuser auprès des collectivités adhérentes d'un guide des bonnes pratiques à l'issue de la période			

Moyens :

Sur le budget de fonctionnement :

Impressions / publications : 1000€ sur toute la période

ETP : 0,5 sur l'ensemble du projet

Partenaires et relais mobilisés

- les élus et agents espaces verts des 24 communes membres
- la presse locale

Indicateurs d'activités et d'impact

INDICATEURS DE MOYEN						
Année	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Indicateur 1	Temps consacré en interne					
Objectif	1 jour	1 jour	1 jour	1 jour	1 jour	1 jour
Résultat						
Remarque						
Indicateur 2	Coût de la mise en œuvre (€TTC/an)					
Objectif	100€	100€	100€	100€	100€	500€
Résultat						
Remarque						

INDICATEUR DE REALISATION						
Année	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Indicateur 1	Nombre de réunions techniques intercommunales					
Objectif	-	1	1	1	1	1
Résultat						
Remarque						

INDICATEURS DE PARTICIPATION						
Année	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Indicateur 1	Nombre de personnes présentes à la présentation annuelle					
Objectif	-	5	5	5	5	5
Résultat						
Remarque						
Indicateur 2	Nombre de services espaces verts déclarant s'engager en prévention					
Objectif			25%			50 %
Résultat						
Remarque						

Mode de communication

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Mailing	Présentation ppt	Réseaux sociaux
Réseau professionnel		Journal communautaire
Invitations aux réunions		Diffusion d'un guide des bonnes pratiques aux collectivités de la CCFT

Action 1.3 : Eco-responsabiliser les événements internes ou externes

Date d'actualisation de la fiche : 09/01/2022

Action en cours

Action projetée

Action terminée

Produits visés	Consommables
Public visé	Agents des collectivités, administrés

Pilote de l'action	CC Falaises du Talou
Tonnage concerné	30kg/an/habitant
Potentiel de réduction	30kg/an/administration

Constat

L'organisation d'événements génère une quantité de déchets importante en raison de l'utilisation de vaisselles jetables (gobelets, assiettes...) mais aussi de produits à usage unique (dosettes de café/sucre...). La collectivité s'engageant dans la démarche de réduction des déchets via le Programme de prévention, il est indispensable de montrer l'exemple et de démontrer la faisabilité de la démarche dans toutes les activités, y compris professionnelles.

Description

Il s'agit de donner de la crédibilité à la démarche et de diffuser, au sein des services de la collectivité et associations mais aussi auprès des administrés, les outils et les bonnes pratiques par la sensibilisation. La collectivité pourra ensuite servir d'exemple aux autres : communication des résultats, échanges sur les stratégies, les contraintes ou les avantages. Cette démarche globale, passera par différentes attitudes à préconiser : utilisation de vaisselle réutilisable, suppression des dosettes (café, sucre par exemple) en privilégiant le vrac, utilisation d'eau du robinet, possibilité de trier, limiter la distribution de flyers.

Plan d'action

Il s'agit de définir les pistes de réduction avec les services et de mettre en œuvre un plan d'actions. Celui-ci sera diffusé aux collectivités et associations en relation avec Falaises du Talou mais aussi aux habitants ainsi que son suivi. Une sensibilisation par l'exemple. Le but étant de sensibiliser et donner des outils pour éviter d'utiliser le jetable. Donner des alternatives durables.

Objectifs

- Réduction de 10% de la consommation de produits jetables
- Montrer l'exemple en matière de réduction des déchets
- Sensibiliser les collectivités et administrés à une meilleure gestion des déchets

Etapes clés de l'action

Etapes	Date de réalisation	Etat	Remarque
Réaliser un diagnostic des déchets produits lors d'événements internes ou externes et identifier les marges de progrès			
Lister les événements du territoire et établir un réseau « événements responsables »			
Identifier les habitudes d'achat de consommables liées à l'organisation d'événements			
Lister les communes pouvant mettre à disposition de la vaisselle réutilisable			

Moyens :

Sur le budget de fonctionnement :

Surcoût pour des goodies éco-responsables : 1 000€/an

ETP : 0,5 sur l'ensemble du projet

Partenaires et relais mobilisés

- Les services internes de Falaises du Talou les plus utilisateurs de goodies (communication, développement économique, culture, déchets...)
- les élus et agents volontaires des 24 communes membres
- Les collectivités partenaires et associations volontaires

Indicateurs d'activités et d'impact

INDICATEURS DE MOYEN						
Année	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Indicateur 1	Temps consacré en interne					
Objectif	6 jours	2 jours	2 jours	2 jours	2 jours	2 jours
Résultat						
Remarque						
Indicateur 2	Coût de la mise en œuvre (€TTC/an)					
Objectif	1 000€	1 000€	1 000€	1 000€	1 000€	1 000€
Résultat						
Remarque						

INDICATEURS DE REALISATION						
Année	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Indicateur 1	Nombre de réunions du groupe de travail					
Objectif	2	2	2	2	2	2
Résultat						
Remarque						
Indicateur 2	Nombre d'actions réalisées en interne					
Objectif	2	2	4	4	6	6
Résultat						
Remarque						

INDICATEUR DE PARTICIPATION						
Année	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Indicateur 1	Nombre d'événements organisés sous l'angle « prévention des déchets »					
Objectif	2	2	2	2	2	2
Résultat						
Remarque						

Mode de communication

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Réseau de communication interne	Réunion	Email
Réseau professionnel	Présentation	Magazine communautaire
		Réseaux sociaux

Action 2.1 : Mettre en place une opération « caddie Malin »

Date d'actualisation de la fiche : 13/01/2022

Action en cours

Action projetée

Action terminée

Produits visés	Emballages
Public visé	Tout public
Pilote de l'action	CC Falaises du Talou
Tonnage concerné	1500 tonnes par an
Potentiel de réduction	Réduction de 10% des emballages

Constat

Malgré l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques, leur recyclage n'est pas toujours techniquement possible ou financièrement acceptable. Il reste donc préférable de réduire les emballages et suremballages lors de nos achats. Par ailleurs la prévention est à privilégier au recyclage.

Description

La réduction des déchets passe nécessairement par la modification de nos choix et comportements lors de nos achats. Il s'agit de faire réaliser à la population le coût global des emballages par une action médiatique dans les lieux d'achat des matières.

Plan d'action

Il s'agit de guider les consommateurs au moment de leur acte d'achat en leur montrant les effets réels des pratiques d'achat « éco-responsables » (acheter en vrac, privilégier les grands formats, limitation des suremballages, liste de courses...). Deux caddies seront exposés à l'entrée du magasin avec des produits issus du lieu d'exposition, l'un « malin » et l'autre « normal » identifiés avec des affichages et les constats : deux caddies, mêmes produits, mêmes marques mais poids, volumes et prix différents. Le caddie malin est moins cher à l'achat et production de déchets très amoindrie.

Objectifs

- Réduction des emballages achetés
- Réduction de 10% des emballages dans les OMr et le tri sélectif
- Sensibiliser les habitants à une meilleure consommation
- Eveiller les consciences sur le coût d'achat des emballages en plus du coût d'élimination

Etapas clés de l'action

Etapas	Date de réalisation	Etat	Remarque
Réaliser de la communication écrite			
Mobiliser des partenaires			
Mobilisation de la presse et des réseaux de communication			
Préparer des caddies d'exposition			
Exposer et retours d'expérience			

Moyens :

Sur le budget de fonctionnement :

Impressions, affichages, paniers de courses témoin : 1 000€/an

ETP : 0,5 sur l'ensemble du projet

Partenaires et relais mobilisés

- Les supermarchés de Falaises du Talou
- Les commerçants, artisans et producteurs locaux du territoire
- Les associations volontaires
- Le service développement économique de la collectivité

Indicateurs d'activités et d'impact

INDICATEURS DE MOYEN						
Année	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Indicateur 1	Temps consacré en interne					
Objectif						
Résultat						
Remarque						
Indicateur 2	Coût de la mise en œuvre (€TTC/an)					
Objectif	1000€	1000€	1000€	1000€	1000€	1000€
Résultat						
Remarque						

INDICATEURS DE REALISATION						
Année	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Indicateur 1	Nombre de magasins contactés					
Objectif	-	5	5	5	5	5
Résultat						
Remarque						
Indicateur 2	Nombre de réunions du groupe de travail					
Objectif	-	1	1	1	1	1
Résultat						
Remarque						

INDICATEURS DE PARTICIPATION						
Année	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Indicateur 1	Nombre d'opérations « caddie-malin » organisées					
Objectif		5	5	5	5	5
Résultat						
Remarque						
Indicateur 2	Nombre de ménages sensibilisés					
Objectif	-	20	20	20	20	20
Résultat						
Remarque						

Indicateur 3	Nombre de ménages indiquant être prêts à modifier leurs habitudes de consommation au terme de la sensibilisation					
Objectif		25%	25%	25%	25%	25%
Résultat						
Remarque						

Mode de communication

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Contact commerçants	Matériel de communication	Presse locale
Affichages	Paniers de course	Réseaux sociaux – site internet

Action 2.2 Organiser des ateliers « zéro déchet » de fabrication et utilisation de produits du quotidien

Date d'actualisation de la fiche : 26/03/2022

Action en cours Action projetée Action terminée

Produits visés	Produits d'emballage (entretien, hygiène, cosmétique)
Public visé	Administrés
Pilote de l'action	CC Falaises du Talou
Tonnage concerné	Emballages 2021 : 1537 tonnes en 2021
Potentiel de réduction	2kg/hab/an d'emballages principalement en plastique

Constat

Les emballages de produits ménagers représentent un gisement important sur notre territoire. Il est indispensable de montrer à voir qu'une autre façon d'envisager le quotidien peut être simple, économique et éco-responsable.

Description

Il s'agit d'encourager la fabrication de produits du quotidien « zéro déchet » en organisant des ateliers pour apprendre, partager des recettes et des techniques de fabrication. Il s'agira de donner des moyens d'action aux associations qui sont déjà engagées dans cette voie ou qui souhaitent s'y engager, recenser et mettre en lumière ce travail. Des ateliers pourront être organisés sur demande en fonction des besoins spécifiques.

Plan d'action

Après une période de mobilisation des associations recensées dans le diagnostic, il s'agira de recenser les ateliers prévus, les ateliers qu'elles pourront prévoir, les besoins humains, techniques et financier pour chaque atelier. A l'issue de cette phase d'approche, les ateliers gratuits seront soutenus dans la limite d'une enveloppe annuelle définie par la collectivité au début de chaque année. La promotion de chaque atelier sera effectuée par la collectivité en sus de celle de l'association.

Objectifs

- Réduction de 10% des emballages dans les OMr et le tri sélectif
- Animer notre réseau « on a testé pour vous » (action 2.4)
- Montrer l'exemple en matière de réduction des déchets
- Sensibiliser les collectivités et administrés à une meilleure gestion des déchets

Etapes clés de l'action

Etapes	Date de réalisation	Etat	Remarque
Communiquer et mobiliser des partenaires recensés dans le diagnostic			
Préparation technique – achat du matériel			
Communication sur les ateliers			
Retour d'expérience			

Moyens :

Sur le budget de fonctionnement :

Impressions et matériel : 500€/an

ETP : 0,5 sur l'ensemble du projet

Partenaires et relais mobilisés

- Les associations
- La presse
- Les services communication de la collectivité et des collectivités adhérentes
- Des agents/élus ou habitants volontaires pour des tests de recettes

Indicateurs d'activités et d'impact

INDICATEURS DE MOYEN						
Année	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Indicateur 1	Temps consacré en interne					
Objectif	4 jours	4 jours	4 jours	4 jours	4 jours	4 jours
Résultat						
Remarque						
Indicateur 2	Coût de la mise en œuvre (€TTC/an)					
Objectif	500€	500€	500€	500€	500€	500€
Résultat						
Remarque						

INDICATEURS DE REALISATION						
Année	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Indicateur 1	Nombre de réunion du groupe de travail prévention des déchets					
Objectif		1	1	1	1	1
Résultat						
Remarque						
Indicateur 2	Nombre d'ateliers réalisés					
Objectif	-	2	2	2	2	2

Résultat						
Remarque						

INDICATEURS DE PARTICIPATION						
Année	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Indicateur 1	Nombre de participants aux ateliers					
Objectif	-	10	10	10	10	10
Résultat						
Remarque						
Indicateur 2	part de participants prêts à modifier leurs habitudes de consommation					
Objectif	-	50%	50%	50%	50%	50%
Résultat						
Remarque						
Indicateur 3	Nombre de participants satisfaits par le produit					
Objectif						
Résultat						
Remarque						

Mode de communication

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Réseaux sociaux	Communication écrite	Réseaux sociaux
Site internet	Affichages	Magazine communautaire
Presse		Site internet

Action 2.3 Faire connaître les objets et produits durables méconnus par les goodies

COLLECTE DES DÉCHETS
Date d'actualisation de la fiche : 26/03/2022

Action en cours

Action projetée

Action terminée

Produits visés	Emballages
Public visé	Tout public
Pilote de l'action	CC Falaises du Talou
Tonnage concerné	150 tonnes en 2021
Potentiel de réduction	1kg/an/hab. d'emballage

Constat

Des supports de communication sont distribués très régulièrement par tous les services de la collectivité lors des événements de Falaises du Talou. C'est l'occasion de faire découvrir des objets durables, parfois méconnus.

Description

Il s'agit de promouvoir l'engagement de la collectivité par la distribution ciblée de supports de communication durables et innovants. En allant plus loin que l'éternel gobelet réutilisable, faire découvrir le shampoing solide, distribuer des graines mellifères

Plan d'action

Il s'agira de rencontrer au préalable les services de la collectivité les plus consommateurs de goodies et de définir, en prenant en compte les besoins de chacun, les goodies écoresponsables qu'il est possible de se procurer et distribuer aux habitants.

Au terme de chaque année de distribution, chaque service mesurera l'impact et une réunion annuelle de réajustement sera mise en place.

Objectifs

- Montrer l'exemple en matière de réduction des déchets
- Faire connaître des objets écoresponsables méconnus
- Sensibiliser les collectivités et administrés à une meilleure gestion des déchets

Etapes clés de l'action

Etapes	Date de réalisation	Etat	Remarque
Réunion avec les services pour évaluation des changements de consommation de goodies envisageables			
Etude d'impact en cours de distribution			
Réunion d'évaluation et de réajustement annuelle.			

Moyens :

Sur le budget de fonctionnement :
Achat matériel : 13 500€ sur l'ensemble du projet
ETP : 0,5 sur l'ensemble du projet

Partenaires et relais mobilisés

- Les services de la collectivité
- le réseau des commerçants du territoire

Indicateurs d'activités et d'impact

INDICATEURS DE MOYEN						
Année	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Indicateur 1	Quantité de produits achetés					
Objectif						
Résultat						
Remarque						
Indicateur 2	Coût(€TTC/an)					
Objectif	1000€	1500€	2000€	2500€	3000€	3500€
Résultat						
Remarque						

INDICATEURS DE REALISATION						
Année	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Indicateur 1	Nombre de réunions internes sur la thématique					
Objectif	2	1	1	1	1	1
Résultat						
Remarque						
Indicateur 2	Nombre de produits distribués					
Objectif						
Résultat						
Remarque						

INDICATEURS DE PARTICIPATION						
Année	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Indicateur 1	Nombre de participants aux réunions annuelles					
Objectif	1 par service	1 par service	1 par service	1 par service	1 par service	1 par service
Résultat						
Remarque						
Indicateur 2	Pourcentage de goodies écoresponsables distribués par rapport aux autres goodies					
Objectif	10%	20%	30%	40%	50%	60%
Résultat						
Remarque						

Mode de communication

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Promotion de la démarche dans tous les événements de la collectivité	Distribution d'objets	Réseaux sociaux
		Site internet
		Rapport annuel déchets

Action 4.4 : Promouvoir l'utilisation de l'application « To good to go »

Date d'actualisation de la fiche : 16/06/2022

Action en cours

Action projetée

Action terminée

Produits visés	Invendus alimentaires (biodéchets / déchets alimentaires)
Public visé	Restaurateurs, hébergements, boulangeries, traiteurs, chargé de développement économique
Pilote de l'action	CC Falaises du Talou
Tonnage concerné	7 kg par habitant par an – 168 tonnes/an
Potentiel de réduction	168 tonnes/an

Constat

Les biodéchets composent encore une partie importante des OMR, et ne sont donc pas valorisés. La prévention de ces déchets est primordiale, et cette action est une façon de valoriser les invendus alimentaires.

Description

L'application mobile « Too Good To Go » permet de mettre les utilisateurs en relation avec des commerçants pour lutter contre le gaspillage en leur permettant d'acheter, à prix très réduits, leurs invendus du jour.

Cette application lutte contre le gaspillage alimentaire en offrant une solution gagnant-gagnant aux commerçants et aux utilisateurs : à la fermeture, les invendus sont récupérés à petit prix par les utilisateurs, ce qui leur évite la poubelle ! En téléchargeant l'application « Too Good To Go » et grâce à la géolocalisation, les utilisateurs repèrent les commerçants engagés autour d'eux (boulangeries, pâtisseries, restaurants, sandwicheries, traiteurs). Ils sélectionnent le commerce de leur choix et préparent en ligne. Ils passent récupérer leur achat à l'heure de collecte définie et découvrent de bons produits en les sauvant de la poubelle ! Une communication importante au sujet de l'application a été réalisée via divers réseaux : site internet de la collectivité, journal communautaire, affichages en mairies et chez les commerçants, page Facebook ... Afin de sensibiliser les habitants et de leur faire connaître cette application.

Plan d'action

Une communication devra être réalisée pour faire connaître l'application aux différents acteurs : aussi bien les commerçants, que les futurs acheteurs.

Objectifs

- Réduire le gaspillage alimentaire sur le territoire
- Sensibiliser les habitants, les entreprises de la distribution et commerces alimentaires
- Permettre aux commerçants de valoriser leurs produits et de se faire connaître

Etapes clés de l'action

Etapes	Date de réalisation	Etat	Remarque
Recenser les acteurs du territoire qui pourraient entrer dans la démarche			Mobiliser les chargés de développement économique au sein

			de la CC et des communes
Faire connaître l'application, et informer sur le fonctionnement pour faciliter l'adhésion des commerçants			
Communiquer sur l'ensemble du territoire via tous les réseaux : site internet, journal, affichage, réseaux sociaux, etc.			
Faire le suivi des indicateurs			

Moyens :

Sur le budget de fonctionnement :
Publications et impressions : 500€/an
ETP : 0,5 sur l'ensemble du projet

Partenaires et relais mobilisés

- Les services internes de Falaises du Talou (développement économique, communication...)
- Les services de développement du commerce des communes
- Les commerces et supermarchés

Périmètre et début de l'action :

Dès 2022 sur l'ensemble du territoire

Indicateurs d'activités et d'impact

INDICATEURS DE MOYEN						
Année	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Indicateur 1	Temps consacré en interne					
Objectif	3 jours	3 jours	3 jours	3 jours	3 jours	3 jours
Résultat						
Remarque						
Indicateur 2	Coût de la mise en œuvre (€TTC/an)					
Objectif	500€	500€	500€	500€	500€	500€
Résultat						
Remarque						

INDICATEURS DE REALISATION						
Année	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Indicateur 1	Nombre de contacts positifs					
Objectif	3	4	5	6	8	10
Résultat						
Remarque						
Indicateur 2	Evolution du nombre de connexions sur le territoire					
Objectif	+10%	+10%	+10%	+10%	+10%	+10%
Résultat						
Remarque						

INDICATEURS DE PARTICIPATION						
Année	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Indicateur 1	Nombre de commerces, établissements participants					
Objectif						
Résultat						
Remarque						
Indicateur 2	Nombre de paniers proposés					
Objectif						
Résultat						
Remarque						
Indicateur 3	Quantité de paniers récupérés					
Objectif						
Résultat						
Remarque						

Mode de communication

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Affiches	Affiches	Réseaux sociaux
Réseaux sociaux		Journal communautaire
Journal communautaire		

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

Action 5.1 Promouvoir le compostage individuel

Date d'actualisation de la fiche : 24/03/2022

Action en cours Action projetée Action terminée

Produits visés	Biodéchets, restes alimentaires et déchets verts
Public visé	Habitats pavillonnaires disposant d'un espace vert
Pilote de l'action	CC Falaises du Talou
Tonnage concerné	267kg/hab.
Potentiel de réduction	400 tonnes par an

Constat

La Loi sur la Transition Energétique pour la Croissance Verte fixe l'objectif qu'à horizon de 2025, tous les foyers aient les moyens de trier ses bio déchets à la source.

Le dernier MODECOM a montré une part importante de déchets compostables dans les ordures ménagères. Cette part s'élève à 33%.

Par ailleurs, le taux d'habitats pavillonnaires de la CCFT (94%) est un facteur propice à la pratique du compostage domestique, favorisant ainsi le jardinage durable.

Description

Il s'agit de sensibiliser les habitants au jardinage au naturel, à l'auto gestion de ses propres bio déchets réduisant ainsi sa production de déchets. La CCFT fournira à chaque foyer le souhaitant, un composteur individuel à prix réduit (15€). Chaque composteur sera distribué avec un guide du compostage individuel simplifié.

L'ambassadrice du tri va être formée aux techniques de compostage et pourra transmettre ses connaissances aux usagers. Il sera possible, aussi, d'être conseillé si besoin à posteriori à tout moment, permettant de suivre la qualité du compost des habitants pour garantir un bon processus.

La promotion des pratiques de compostage devra également s'accompagner d'un réseau permettant la diffusion de conseils pratiques.

Plan d'action

Dans un premier temps, il sera intéressant de visualiser le nombre de foyers déjà équipés d'un composteur afin de cibler la population restante permettant ainsi de chiffrer le nombre de composteurs à commander.

Puis, il faudra promouvoir le compostage domestique via différents outils de communication (guide du compostage, stand sur salon, internet...).

Enfin, la mise en œuvre se fera par la distribution des composteurs et le suivi du processus de compostage.

Objectifs

- Réduction de 25% des OMr
- Développer la pratique du compostage en habitat pavillonnaire
- Sensibiliser les habitants à la prévention des déchets
- Détourner les flux de déchets végétaux et OMr de la collecte et du traitement
- Animer le réseau de partage des bonnes pratiques

Etapes clés de l'action

Etapes	Date de réalisation	Etat	Remarque
Recenser la population ayant déjà un composteur			
Définir le prix de vente d'un composteur			
Commander les composteurs			
Communiquer sur la vente de composteurs			
Création des outils de communication			
Formation de l'ADT aux techniques de compostage			
Distribution des composteurs			
Assurer le suivi via le réseau de partage des bonnes pratiques			

Partenaires et relais mobilisés

- Les mairies des communes membres
- Le service communication de la CCFT
- La presse

Moyens :

Sur le budget de fonctionnement :

Affichages et matériel : 40 000€/an

ETP : 0,5 sur l'ensemble du projet

Périmètre et début de l'action :

Depuis 2021 sur l'ensemble du territoire

Indicateurs d'activités et d'impact

INDICATEURS DE MOYEN						
Année	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Indicateur 1	Temps consacré en interne					
Objectif	10 jours	10 jours	10 jours	10 jours	10 jours	10 jours
Résultat						
Remarque						
Indicateur 2	Coût de la mise en œuvre (€TTC/an)					
Objectif	40 000€	40 000€	40 000€	40 000€	40 000€	40 000€
Résultat						
Remarque						

INDICATEURS DE REALISATION						
Année	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Indicateur 1	Nombre de livraisons de composteurs					
Objectif	400	200	200	200	200	200
Résultat						
Remarque						
Indicateur 2	Nombre d'animations grand public sur le compostage					
Objectif						
Résultat						
Remarque						

INDICATEURS DE PARTICIPATION						
Année	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Indicateur 1	Nombre de composteurs vendus					
Objectif						
Résultat						
Remarque						
Indicateur 2	Nombre de participants aux animations					
Objectif						
Résultat						
Remarque						
Indicateur 3	Nombre de publications/vues sur le réseau de partage des bonnes pratiques					
Objectif						
Résultat						
Remarque						

Mode de communication

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Kit de communication papier	Guides de compostage	Réseaux sociaux
Repérage et communication auprès des gros producteurs	Permanences de questions/réponses en déchetteries	Site internet
Stand de sensibilisation sur des évènements		Magazine communautaire

Action 5.2 Broyage de végétaux et distribution de paillage en déchetterie

Date d'actualisation de la fiche : 23/04/2022

Action en cours

Action projetée

Action terminée

Produits visés	Déchets verts
Public visé	Tout public
Pilote de l'action	CC Falaises du Talou
Tonnage concerné	198kg/hab.
Potentiel de réduction	6 kg/hab.

Constat

Les déchets verts en déchetteries occasionnent des volumes importants et un nombre croissant de rotation de bennes. Ces coûts pour la collectivité peuvent être modérés par l'incitation à la prévention et à l'utilisation d'une partie de ces déchets verts chez les usagers. En plus du compostage, individuel ou collectif (fiches actions 5.1 et 5.2), le broyage des branchages nous semble être une solution supplémentaire.

Description

Il s'agit d'organiser des opérations, à fréquence régulière, de broyage des végétaux au sein de nos deux déchetteries. Il conviendra de dédier un espace sécurisé sur chaque site. Un prestataire extérieur se verra confier cette prestation à raison d'une à deux fois par mois en saison (mise à disposition d'un broyeur et d'un technicien). Ces opérations de broyage seront gratuites, et les particuliers, qu'ils aient amené ou non des branchages, pourront récupérer le broyat obtenu. La collectivité souhaite que l'utilisateur utilise la ressource produite dans son jardin. En effet, broyés, les déchets verts peuvent servir de paillage au pieds des plantes ou dans le potager. Cette technique de jardinage au naturel permettra de limiter la prolifération des mauvaises herbes, évitant ainsi l'utilisation d'herbicides, et de garder la terre humide, ce qui permettra de réduire l'utilisation d'eau lors des périodes d'arrosage. Enfin, le broyat peut également être utilisé dans les composteurs pour rééquilibrer un produit trop humide.

Plan d'action

Il s'agit, dans un premier temps, de matérialiser les espaces dédiés à cette action au sein de nos deux déchetteries (à Envermeu, il faut créer une zone, quant à Petit-Caux, cette zone est déjà prévue dans le cadre du projet de réhabilitation complète de la déchetterie). Dans un second temps, la CCFT doit contractualiser cette prestation avec une entreprise spécialisée. Par ailleurs, il conviendra de déterminer la fréquence de ces opérations, d'en fixer les dates puis de communiquer sur cette action à tous les habitants du territoire CCFT.

Une mise à jour du règlement intérieur des déchetteries est à prévoir.

Objectifs

- Réduction de 10% des déchets verts
- Développer la pratique du jardinage au naturel
- Sensibiliser les habitants à la prévention des déchets
- Détourner le flux de déchets végétaux de la collecte et du traitement

Etapes clés de l'action

Etapes	Date de réalisation	Etat	Remarque
Création de zones de broyage			
Contractualiser avec une entreprise			
Elaborer le planning annuel			
Création des outils de communication			
Communiquer sur l'opération			

Moyens :

Sur le budget de fonctionnement :

Affichages et location : 10 000€ sur l'ensemble de l'action

ETP : 0,5 sur l'ensemble du projet

Partenaires et relais mobilisés

- Entreprises d'espaces verts
- Les mairies des communes membres
- Le service communication de la CCFT
- La presse

Indicateurs d'activités et d'impact

INDICATEUR DE MOYEN						
Année	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Indicateur 1	Temps consacré en interne					
Objectif	-	5 jours				
Résultat						
Remarque						
Indicateur 2	Cout de la mise en œuvre (€TTC/an)					
Objectif	-	2 000€	2 000€	2 000€	2 000€	2 000€
Résultat						
Remarque						

INDICATEUR DE REALISATION						
Année	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Indicateur 1	Nombre d'opérations réalisées					
Objectif	-	2	2	2	2	2
Résultat						

Remarque						
----------	--	--	--	--	--	--

INDICATEUR DE PARTICIPATION						
Année	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Indicateur 1	Nombre d'utilisateurs participant à chaque opération					
Objectif	-	10	15	20	25	30
Résultat						
Remarque						
Indicateur 2	Volume de broyat distribué (en m3)					
Objectif	-	1	1	1	3	3
Résultat						
Remarque						

Mode de communication

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Kit de communication papier (guides, affiches, flyers...)	Affichages	Presse
Réseaux sociaux - sites internet Falaises du Talou + communes adhérentes		Réseaux sociaux - sites internet Falaises du Talou + communes adhérentes
Stand de sensibilisation sur des événements		
Solliciter la presse locale.		

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Action 6.1 Mettre en place une zone d'échange en déchetterie

Date d'actualisation de la fiche : 23/04/2020

COLLECTE DES DÉCHETS

Action en cours
 Action projetée
 Action terminée

Produits visés	Tout type
Public visé	Tout public
Pilote de l'action	CC Falaises du Talou
Tonnage concerné	30% des encombrants/ bois / mobilier en déchetteries
Potentiel de réduction	320 tonnes par an

Constat

De nombreux objets se retrouvent dans les différentes bennes en déchetterie alors qu'ils pourraient être réutilisés. En effet, nous constatons sur nos deux déchetteries, la présence de divers objets (mobilier, accessoire de jardinage, matériaux...) encore en très bon état. La collectivité souhaite s'engager dans la vulgarisation du don et du réemploi. Le réemploi permet de réduire les impacts environnementaux liés aux activités de collecte et de traitement, et plus

largement, l'empreinte écologique du produit. Sur le plan économique, les coûts de gestion de ces déchets sont nettement réduits pour la collectivité et l'utilisateur peut s'équiper à moindre frais. Enfin, l'aspect social de cette action incitera à la rencontre et aux échanges entre habitants.

Description

Il s'agit de dédier un espace sécurisé sur chaque site. Cet espace de dépôt des usagers, sera en réalité une zone de pré tri (tri fait par le gardien). Il conviendra d'établir un cahier des charges (propreté et état des objets, typologie des objets...) et une charte regroupant les règles de bonne conduite à adopter au sein de cette zone d'échange.

Plan d'action

Il s'agit, dans un premier temps, dématérialiser les espaces dédiés à cette action au sein de nos deux déchetteries (à Envermeu, il faut créer une zone, quant à Petit-Caux, cette zone est déjà prévue dans le cadre du projet de réhabilitation complète de la déchetterie). Dans un second temps, la CCFT doit fixer le cadre de cette action (jour de dépôt, jour de retrait, modalité d'accès...). Enfin, la mise en place de cette zone d'échange devra être communiquée à tous les habitants du territoire CCFT.

Une mise à jour du règlement intérieur des déchetteries est à prévoir.

Objectifs

- Réduction de XX% des déchets de déchetterie (encombrants, bois, gravats, mobilier)
- Développer la pratique du don et du réemploi
- Sensibiliser les habitants à la prévention des déchets
- Détourner le flux de ces déchets de la collecte et du traitement

Etapas clés de l'action

Etapas	Date de réalisation	Etat	Remarque
Création de zones d'échanges			
Fixer le cadre			
Formation du gardien de déchetterie			
Création des outils de communication			
Communiquer sur l'opération			

Moyens :

Sur le budget d'investissement : 40 000 €

Sur le budget de fonctionnement 10 000€

ETP : 0,5 sur l'ensemble du projet – recrutement d'un Valoriste en déchetterie ?

Partenaires et relais mobilisés

- Les mairies des communes membres
- Le service communication de la CCFT
- La presse
- Associations locales

Indicateurs d'activités et d'impact

INDICATEURS DE MOYEN						
Année	2022	2023	2024	2025	2026	2027

Indicateur 2	Cout de la mise en œuvre (€TTC/an)					
Objectif	-	20 000€	5 000€	5 000€	10 000€	10 000€
Résultat						
Remarque						

INDICATEUR DE REALISATION						
Année	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Indicateur 1	Nombre de journées de dépôt/retrait					
Objectif	-		26			52
Résultat						
Remarque						

INDICATEURS DE PARTICIPATION						
Année	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Indicateur 1	Nombre d'usagers participant à chaque opération					
Objectif		20	40	80	100	200
Résultat						
Remarque						
Indicateur 2	Volume d'objets déposés					
Objectif						
Résultat						
Remarque						
Indicateur 3	Volume d'objets retirés					
Objectif						
Résultat						
Remarque						

Mode de communication

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Affiches - panneaux	Panneaux d'affichage	Réseaux sociaux
Flyers toute boîtes à la mise en place du service	Communication de proximité	Rapport annuel
Réseaux sociaux	Valoriste	Magazine communautaire
Presse locale.	Gestionnaire de déchetteries	

Action 7.3 : Lutte contre les imprimés non sollicités

Date d'actualisation de la fiche : 25/10/2022

Action en cours

Action projetée

Action terminée

Produits visés

Papier, imprimés non sollicités

Public visé	Tous les habitants, les entreprises et collectivités
Pilote de l'action	CC Falaises du Talou
Tonnage concerné	14 kg par habitant et par an
Potentiel de réduction	150 t par an d'OMr et de collecte sélective

Constat

Il y a encore beaucoup de prospectus dans les boîtes à lettres du territoire dont une quantité estimée à 14kg par habitant et par an de prospectus. A l'heure de la communication numérique facilitée, ce gisement de déchets papier doit diminuer.

Description

Organisation d'une campagne de distribution de « Stop Pub ». Il s'agit d'intensifier et de relancer une campagne de distribution d'autocollants permettant d'affirmer la volonté des habitants à ne plus recevoir de prospectus non sollicités tout en gardant l'accès aux communications des collectivités.

Plan d'action

Après une phase de quantification des Stop pub présents sur le territoire, nous lanceront une campagne de sensibilisation. Les collectivités du territoire disposeront d'un stock d'autocollant constant, suivi et renouvelé. Des présentoirs provisoires seront mis à disposition lors des événements dans les communes ou dans des commerces de proximités volontaires. Il s'agit de rendre leur accès aisé pour tous.

Objectifs

Promotion, diffusion et apposition d'autocollants STOP PUB sur les boîtes aux lettres des particuliers sur l'ensemble de la collectivité

Etapes clés de l'action

Etapes	Date de réalisation	Etat	Remarque
Réaliser un diagnostic de la présence de Stop pub sur le territoire			
Identifier les lieux de diffusion permanents et provisoires possibles			
Mise en place de la dématérialisation des courriers			
Impressions et transmission de autocollants			
Réaliser un suivi des indicateurs			
Communiquer avant, pendant et après tous les supports de communication de la collectivité			

Moyens :

Sur le budget de fonctionnement :
Impressions /communication : 2 000€/an
ETP : 0,5 sur l'ensemble du projet

Partenaires et relais mobilisés

- Commerces de proximité
- les mairies des 24 communes membres

- Bailleurs

Indicateurs d'activités et d'impact

INDICATEURS DE MOYEN						
Année	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Indicateur 1	Coût de la mise en œuvre (€TTC/an)					
Objectif	-	2 000€	2 000€	2 000€	2 000€	2 000€
Résultat						
Remarque						

INDICATEURS DE REALISATION						
Année	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Indicateur 1	Nombre de stop pub mis à disposition					
Objectif	-	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
Résultat						
Remarque						
Indicateur 2	Nombre de lieux de mise à disposition					
Objectif	25	30	30	35	40	45
Résultat						
Remarque						

INDICATEURS DE PARTICIPATION						
Année	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Indicateur 1	Nombre de Stop Pub collés					
Objectif						
Résultat						
Remarque						

Mode de communication

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
Affichages	Support de distribution	Réseaux sociaux
Presse locale	Participation à des événements (brocantes, fêtes de village...)	Magazine communautaire
		Site internet

PLPDMA Falaises du Talou 2022-2027 : premières actions engagées

	Type de déchets	impact attendu en t/an
1.1 Sensibiliser les acteurs des administrations et établissements publics à la prévention des déchets	Tous	
1.2 Promouvoir l'autogestion des déchets verts communaux et intercommunaux	Produits de jardin	
1.3 Eco-responsabiliser les événements internes ou externes	Tous	
2.1 Mettre en place une opération "caddie malin" dans les supermarchés du territoire	Produits d'emballage	-150
2.2 Organiser des ateliers "zéro déchet" de fabrication et d'utilisation des produits du quotidien	Produits d'emballage	-48
2.3 Faire connaître les objets et produits durables méconnus par les goodies	Tous	-24
4.4 Promouvoir l'application "To good to go" envers les commerçants et les habitants	Produits de cuisine	-168
5.1 Promouvoir le compostage individuel (2500)	Produits de jardin et produits de cuisine	-400
5.2 Broyage de végétaux et distribution de paillage en déchetterie	Produits de jardin	-144
6.1 Mettre en place une zone d'échange , de réemploi en déchetterie	Mobilier Bois Encombrants	-320
7.3 Lutte contre les imprimés non sollicités. Campagne de distribution des stop pub	Papiers	-150
	TOTAL	-1404 tonnes par an

COLLECTE DES DÉCHETS